



Décision d'agrément

Université Wilfrid-Laurier Faculté d'éducation

Portant sur une demande d'ajout d'un nouveau domaine d'études au programme suivant :

Programme consécutif de formation à l'enseignement, avec domaines d'études pour enseigner aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire, menant à un baccalauréat en éducation

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Le 29 décembre 2021

Table des matières

Introduction	3
Processus d'examen	3
Conditions sur lesquelles l'ajout proposé au programme n'a aucune incidence	5
Conditions sur lesquelles l'ajout proposé au programme a une incidence	5
Condition 3.1	5
Condition 5	8
Condition 6	9
Condition 8	10
Condition 10	10
Condition 12	11
Condition 14	12
Condition 15	13
Décision d'agrément	14

Introduction

Le 28 octobre 2021, la Faculté d'éducation de l'Université Wilfrid-Laurier a présenté une demande afin d'ajouter un accent sur l'enseignement du français langue seconde aux cycles primaire-moyen au programme agréé de formation à l'enseignement suivant :

- Programme consécutif de formation à l'enseignement, avec domaines d'études pour enseigner aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire, menant à un baccalauréat en éducation

Conformément au Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement et au Règlement 563/21 sur les dispositions générales, un sous-comité d'agrément a été formé pour examiner l'ajout proposé au programme et pour jouer un rôle consultatif en rendant compte de ses conclusions et en formulant des recommandations.

Le sous-comité d'agrément, formé de quatre personnes, se composait comme suit :

- un membre de la profession inscrit sur la liste des membres suppléants et possédant de l'expertise en enseignement du français langue seconde, ainsi que de l'expérience en évaluation des programmes de formation à l'enseignement
- un membre du public inscrit sur la liste des membres suppléants
- un membre de la profession inscrit sur la liste des membres suppléants
- une personne nommée par la Faculté d'éducation de l'Université Wilfrid-Laurier.

Pour formuler ses recommandations, le sous-comité a tenu compte des éléments suivants :

- la demande d'examen de modifications apportées au programme, présentée le 28 octobre 2021
- la décision du comité d'agrément concernant l'agrément général, datée du 30 mai 2017;
- la documentation supplémentaire à l'appui, soit des courriels fournis par la Faculté d'éducation de l'Université Wilfrid-Laurier
- les conditions du Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement.

Processus d'examen

La Faculté d'éducation atteste que l'ajout d'un accent sur l'enseignement du français langue seconde aux cycles primaire-moyen au programme agréé existant n'entraîne aucun changement important à la structure, à la durée, à la prestation ni aux pratiques d'assurance de la qualité du programme de baccalauréat en éducation. L'incidence du changement au programme se limite à certaines conditions précises.

Le sous-comité d'agrément a mis l'accent sur l'examen des conditions que les modifications étaient les plus susceptibles de toucher.

Dans le cadre du cycle régulier d'agrément, l'examen prévu du programme de la Faculté d'éducation aura lieu d'ici le 30 mai 2024.

Une fois l'examen de l'ajout proposé au programme terminé, le sous-comité d'agrément a préparé un rapport provisoire sur ses conclusions et a formulé des recommandations aux fins d'examen par la Faculté d'éducation de l'Université Wilfrid-Laurier. Le rapport définitif du sous-comité tient compte des commentaires de la doyenne en réponse au rapport provisoire.

Pour rendre la présente décision sur la demande d'agrément de l'ajout proposé au programme de formation à l'enseignement, on a tenu compte du rapport définitif du sous-comité d'agrément daté du 15 décembre 2021 et des conditions du Règlement 347/02 sur l'agrément de programmes de formation en enseignement.

Conclusions relatives aux conditions d'agrément

La modification proposée au programme représente l'ajout d'un nouveau domaine d'étude dans un programme agréé en vertu de l'article 19 du Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement (le «Règlement sur l'agrément»), pris en application de la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*.

Conditions sur lesquelles l'ajout proposé au programme n'a aucune incidence

On accepte l'attestation de la doyenne de la Faculté d'éducation de l'Université Wilfrid-Laurier selon laquelle, exception faite des ajouts proposés, aucun autre changement important ne touche les conditions 1, 1.1, 2, 3, 4, 7, 9, 11 et 13, telles que dans la décision du 30 mai 2017. L'ajout proposé n'a aucune incidence sur ces conditions, et le programme satisfait toujours entièrement à ces conditions.

Conditions sur lesquelles l'ajout proposé au programme a une incidence

En se basant sur l'information examinée, la modification proposée au programme satisfait entièrement aux autres conditions d'agrément, soit les conditions 3.1, 5, 6, 8, 10, 12, 14 et 15.

Les motifs de la décision et les faits sur lesquels elle repose sont les suivants.

Condition 3.1

Constatations

Les preuves recueillies à partir de la documentation indiquent que le programme examiné montre aux étudiantes et étudiants comment acquérir des connaissances et des compétences dans les domaines figurant à l'annexe 1 et se rapportant au volet du programme mettant l'accent sur le français langue seconde («FLS»).

Connaissance du curriculum

Les cours de méthodologie de l'enseignement du FLS permettent d'acquérir une connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement propres au FLS. Les deux cours de méthodologie de l'enseignement du FLS, *Teaching French as a Second Language in Ontario Schools* et *Teaching French as a Second Language in Grades K to 6*, permettent aux étudiants en enseignement d'acquérir des connaissances sur le curriculum de l'Ontario. Le français est la principale langue d'enseignement dans ces deux cours. Ils utilisent les documents pertinents, y compris *The Ontario Curriculum, French as a Second Language* (2013) et les documents de politique provinciaux.

Les étudiantes et étudiants ont recours au document *Cadre stratégique pour l'apprentissage du français langue seconde dans les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12^e année* (2013) pour acquérir une compréhension de la planification et de la conception, ainsi que de l'évaluation. Les lectures obligatoires dans le cadre des cours comprennent des textes pertinents se rapportant aux stratégies d'enseignement d'une langue seconde et aux

pratiques qui s'inspirent du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le cours de méthodologie de l'enseignement *Teaching French as a Second Language in Ontario Schools* présente aux étudiants un tour d'horizon de l'enseignement dans chacun des trois programmes de FLS (français de base, intensif et immersion) du curriculum de l'Ontario aux cycles primaire-moyen. Dans ce cours, les étudiants en enseignement examinent des théories d'apprentissage et des pratiques fondées sur les données probantes qui appuient la programmation pédagogique pour le FLS, y compris la norme du CECRL pour décrire la compétence linguistique. Les étudiants mettent à profit les recherches les plus à jour sur l'enseignement et l'apprentissage pour cerner différentes approches et théories sur l'apprentissage d'une langue seconde, comme la théorie de Krashen sur l'apprentissage des langues, la théorie de Cummins sur la compétence commune sous-jacente et la théorie de Chomsky sur la grammaire universelle.

Dans le cours *Teaching French as a Second Language in Ontario Schools*, les étudiants en enseignement développent une compréhension des stratégies cognitives, métacognitives et affectives à l'appui de l'acquisition du français et des compétences culturelles. Ils développent des compétences qui leur permettent de concilier et de clarifier les attentes en fonction des besoins d'apprentissage des élèves sur le plan du développement linguistique, en s'appuyant notamment sur des documents tels que *Students with Special Education Needs in FLS Programs: A Guide for Ontario Schools, 2015*.

Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement

Domaine 3 – Choix et utilisation de stratégies d'enseignement pour répondre aux styles d'apprentissage des élèves

Les étudiantes et étudiants apprennent à utiliser la recherche, les données et l'évaluation fondées sur le questionnement pour mieux comprendre les divers styles d'apprentissage dans les trois programmes de FLS (français de base, intensif et immersion). Ils apprennent à utiliser les méthodes et stratégies pédagogiques pour un groupe divers d'apprenants du français et de matières enseignées en français.

Les étudiants apprennent à mettre en pratique les cinq principales composantes de l'enseignement de la lecture dans un contexte du FLS, en mettant à profit les recherches les plus à jour sur l'enseignement de la lecture. Ils cernent les textes de littérature jeunesse qui appuient le mieux le rendement des élèves de FLS et les examinent. Dans ces deux cours de méthodologie, l'étude des stratégies d'enseignement les plus à jour, comme l'approche actionnelle, permet aux étudiants d'assimiler un ensemble de principes théoriques sur lesquels ils peuvent baser leurs stratégies pédagogiques pour répondre aux besoins des élèves.

Domaine 4 – Méthodes d'apprentissage et d'enseignement, et différenciation pédagogique

Dans les cours, les étudiantes et étudiants cherchent à satisfaire les attentes du curriculum de l'Ontario quant aux programmes de français de base, de français intensif et d'immersion, et ce, dans divers contextes d'enseignement et d'apprentissage. Ils apprennent à distinguer et à mettre en pratique les stratégies d'écoute et d'expression orale pour les élèves aux

cycles primaire-moyen. Les données recueillies pendant l'observation en classe aux cycles primaire ou moyen, dans le cadre du stage, permettent d'approfondir la compréhension des composantes clés du développement de la littératie en français, y compris de la conscience phonémique, du principe alphabétique et des concepts reliés à l'écrit. Les étudiants examinent également le lien entre le CECRL et les besoins de l'apprenant aux cycles primaire-moyen.

Domaine 7 – Observation et évaluation des élèves

Dans les deux cours de méthodologie de l'enseignement du FLS, les étudiantes et étudiants en enseignement cernent les pratiques d'évaluation authentiques qui reflètent les composantes essentielles du curriculum de l'Ontario pour l'enseignement du FLS, et les examinent. Ils effectuent des évaluations continues des progrès réalisés par les élèves, prennent des décisions fondées sur les données pour assurer la prestation d'un enseignement différencié, développent des compétences en matière d'évaluation du rendement des élèves et communiquent les résultats aux élèves, parents, tutrices et tuteurs. Ils s'appuient sur *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves dans les écoles de l'Ontario* (2010) pour cerner les critères de succès dans l'exécution des tâches sommatives orales et écrites.

Domaine 9 – Pédagogie et évaluation de l'apprentissage dans les domaines d'études pertinents relativement à des matières spécifiques

Dans les cours, les étudiantes et étudiants en enseignement s'appuient sur les objectifs énoncés dans le programme-cadre de l'Ontario pour le FLS quant à l'évaluation des élèves, et envisagent des façons de modifier les tâches en vue de tenir compte des besoins des élèves ayant besoin de soutien au titre de l'éducation de l'enfance en difficulté. Ils examinent les stratégies d'évaluation les plus pertinentes pour les élèves aux cycles primaire-moyen dans le contexte du FLS. Ils effectuent des évaluations en lecture à l'aide de divers outils d'analyse des résultats en vue de planifier les prochaines étapes.

Connaissance du contexte d'enseignement

Domaine 4 – Connaissance du contexte ontarien

Les étudiantes et étudiants en enseignement utilisent les données les plus à jour et la recherche sur l'apprentissage d'une langue seconde pour explorer des façons de tenir compte des identités linguistiques et culturelles des élèves, et pour réfléchir sur les besoins d'apprentissage des élèves dans le contexte ontarien. Ils apprennent à planifier leur enseignement du FLS de façon à refléter la diversité de la francophonie en tenant compte des contextes régionaux et mondial. Le programme les aide à comprendre comment créer un milieu d'enseignement inclusif pour tous les apprenants du français, y compris les apprenants de l'anglais, les élèves des Premières Nations et les élèves métis et inuits, et les élèves ayant des besoins particuliers.

Les étudiants en enseignement s'appuient sur divers documents du ministère de l'Éducation pour approfondir leurs connaissances et leur compréhension des besoins des élèves de la communauté immédiate et de l'ensemble de la province, et pour faire preuve de

sensibilité à leur égard, y compris le *Cadre stratégique pour l'apprentissage du français langue seconde dans les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12^e année* (2013), *L'apprentissage pour tous : Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année* (2013), *Accueillir les apprenantes et les apprenants de la langue anglaise au sein des programmes de français langue seconde* (2016), *Knowing and responding to learners in French as a Second Language (FSL) – Core French* (2016) et *À l'écoute de chaque élève grâce à la différenciation pédagogique* (2007).

Conclusion

En se basant sur l'information examinée, le programme, tel que modifié, satisfait entièrement à la condition d'agrément 3.1.

Condition 5

Constatations

Les étudiantes et étudiants de la cohorte du programme mettant l'accent sur l'enseignement du FLS aux cycles primaire-moyen suivent les mêmes cours que ceux qui suivent le programme d'enseignement aux cycles primaire-moyen, ainsi que deux cours additionnels de méthodologie de l'enseignement du FLS : *Teaching French as a Second Language in Ontario Schools* et *Teaching French as a Second Language in Grades K to 6*. Les deux cours mettent l'accent sur le besoin d'appliquer les connaissances et les objectifs du curriculum de l'Ontario à l'enseignement du FLS, à l'aide de diverses théories et perspectives d'apprentissage. On s'attend à ce que les étudiants s'appuient sur cette compréhension pour enseigner les programmes de FSL (français de base, intensif et immersion) aux cycles primaire-moyen.

Les étudiants mettent à profit les recherches les plus à jour en enseignement et en apprentissage pour cerner différentes approches et théories sur l'apprentissage d'une langue seconde, comme l'hypothèse du cycle d'acquisition de Krashen, les compétences de base en communication interpersonnelle (compétences BICS), la théorie de Cummins sur la compétence linguistique académique cognitive (compétence CALP) et la théorie de Chomsky sur la grammaire universelle. De plus, ils examinent diverses approches pédagogiques pour enseigner les compétences linguistiques réceptives, en s'appuyant sur *From Communicative to Action-Oriented: A Research Pathway* (2014).

Le programme a été conçu en mettant à profit une approche intégrée qui établit des liens entre l'apprentissage en classe et les expériences pratiques à l'école. Grâce aux cours et aux stages, les étudiants en enseignement apprennent à enseigner certains contenus de la matière, ainsi que les compétences en communication orale, en lecture et en écriture, en s'appuyant sur les recherches les plus à jour sur l'enseignement d'une langue seconde, renforçant ainsi la mise en pratique de la théorie. Les stages leur donnent l'occasion de réfléchir de façon critique à leur apprentissage et à leur pratique professionnelle naissante, en s'appuyant sur les enseignants associés, les professeurs conseillers (ayant les qualifications pour enseigner le FLS et de l'expérience dans le domaine) et des membres du corps professoral. Le projet de recherche collaborative fondé sur le questionnaire (*Collaborative Inquiry-Based Research Project*), que tous les étudiants doivent réaliser, est

conçu pour renforcer la prestation de l'enseignement au quotidien et pour approfondir la compréhension de la triangulation des données sur les progrès des élèves.

Conclusion

En se basant sur l'information examinée, le programme, tel que modifié, satisfait entièrement à la condition d'agrément 5.

Condition 6

Constatations

Les étudiantes et étudiants en enseignement de la cohorte du programme mettant l'accent sur l'enseignement du FLS aux cycles primaire-moyen suivent le programme en quatre sessions, tel qu'agréé. Au cours de cette période, ils obtiendront 10,5 crédits plutôt que 10 crédits, soit le nombre requis dans le cadre du programme consécutif de formation à l'enseignement pour enseigner aux cycles primaire-moyen.

Ils suivront les mêmes cours que les étudiants du programme pour enseigner aux cycles primaire-moyen, sauf pour deux cours de méthodologie : *Teaching French as a Second Language in Ontario Schools*, qui remplace le cours au choix proposé aux autres étudiants du programme pour enseigner au cycle primaire-moyen, et *Teaching French as a Second Language in Grades K to 6*, un cours supplémentaire d'un demi-crédit.

Le cours *Teaching French as a Second Language in Ontario Schools*, offert à la première session du programme, constitue un préalable pour suivre *Teaching French as a Second Language in Grades K to 6*, qui est offert au troisième semestre du programme. Les deux cours sont offerts chaque année, afin de permettre aux étudiants de terminer leur premier cours de méthodologie de l'enseignement du FLS avant de faire leur premier stage. Les étudiants peuvent ainsi obtenir un stage d'enseignement du FLS pendant les deuxième, troisième et quatrième semestres du programme, et doivent terminer au moins un stage dans une classe où l'on enseigne le programme de français de base, de français intensif ou d'immersion. Le bureau responsable de l'expérience pratique (*Field Experience Office*) assure la gestion et le respect de cette condition.

Les étudiants du programme de formation à l'enseignement doivent démontrer leur compétence linguistique en français au cours du processus d'admission, en plus de satisfaire à toutes les autres exigences d'inscription. Ils doivent également réussir l'évaluation de compétence linguistique en français de Laurier, et présenter une preuve de compétence linguistique en effectuant avec succès des études de premier cycle universitaire en français, en grammaire, en composition, en littérature et en culture; en présentant une preuve qu'ils ont obtenu une note minimale de B2 au diplôme d'études en langue française (DELF); ou en obtenant un grade dans un établissement de langue française.

Conclusion

En se basant sur l'information examinée, le programme, tel que modifié, satisfait entièrement à la condition d'agrément 6.

Condition 8

Constatactions

Le programme comprend au moins 80 jours d'observation et d'enseignement pratique dans des écoles de langue anglaise financées par les fonds publics où l'on enseigne le programme d'études de l'Ontario. Les étudiantes et étudiants du programme de formation à l'enseignement mettant l'accent sur l'enseignement du FLS doivent terminer au moins un stage dans une salle de classe où l'on enseigne le programme de français de base, de français intensif ou d'immersion pendant les deuxième, troisième et quatrième semestres.

Le bureau responsable de l'expérience pratique coordonne les stages des étudiants en enseignement tout au long du programme. La Faculté d'éducation a démontré qu'elle était en mesure de trouver des stages convenables pour tous les étudiants en enseignement du français aux cycles primaire-moyen. Les conseils scolaires partenaires, en réponse à la forte demande d'enseignants de français agréés en Ontario, ont confirmé leur engagement à trouver des stages pour les étudiants en enseignement dans des classes où l'on offre le programme de français de base, de français intensif ou d'immersion, ainsi que leur capacité à accueillir des stagiaires du programme mettant l'accent sur l'enseignement du FLS aux cycles primaire-moyen.

Les stagiaires profitent de l'appui du bureau responsable de l'expérience pratique, lequel trouve des stages auprès d'enseignantes et enseignants associés compétents et chevronnés. Tous les enseignants associés qui supervisent et évaluent des stagiaires de la cohorte du programme de FLS possèdent au moins la qualification additionnelle FLS (1^{re} partie). Chaque stagiaire est jumelé à un superviseur (*Field Supervisor*), soit un conseiller de la Faculté d'éducation, qui lui rend visite, l'observe, l'évalue et le guide tout au long du stage. Les stagiaires en enseignement du FLS aux cycles primaire-moyen seront jumelés à un superviseur qui possède de l'expérience en enseignement du FLS ou en supervision dans les programmes de français de base, de français intensif ou d'immersion.

Conclusion

En se basant sur l'information examinée, le programme, tel que modifié, satisfait entièrement à la condition d'agrément 8.

Condition 10

Constatactions

Les étudiantes et étudiants en enseignement suivent deux cours de méthodologie propres à un cycle en particulier : *Teaching French as a Second Language in Ontario Schools* et *Teaching French as a Second Language in Grades K to 6*. Ces cours reflètent le contenu du curriculum de l'Ontario qui porte sur l'acquisition de stratégies d'enseignement nécessaires pour enseigner les programmes de français de base, de français intensif ou d'immersion.

Les résultats d'apprentissage des deux cours de méthodologie sont adaptés à l'enseignement du FLS aux cycles primaire-moyen. Ils portent sur la compréhension du développement de la littératie émergente en FLS et l'utilisation de stratégies d'évaluation comme l'évaluation dans l'action et l'approche actionnelle, et présentent le CECRL et son application dans le contexte du curriculum de l'Ontario pour l'enseignement du FLS.

Le cours de méthodologie *Teaching French as a Second Language in Grades K to 6* met l'accent sur les stratégies pédagogiques pour l'enseignement du FLS dans un contexte d'immersion linguistique. Les résultats d'apprentissage sont axés sur l'application d'un répertoire étendu de stratégies et d'activités pédagogiques favorisant le développement des compétences en littératie en FLS, du jardin d'enfants à la 6^e année, sur le plan de la communication orale, de la lecture, de l'écriture et de la culture. Dans le cadre de ce cours, les étudiants en enseignement examinent, décrivent et élaborent des activités d'apprentissage à l'aide des cinq principales composantes de l'enseignement de la lecture en lien avec l'enseignement et l'apprentissage en français : conscience phonémique, analyse graphophonétique, maîtrise de la langue, vocabulaire et compréhension. Les étudiants examinent également diverses stratégies interdisciplinaires d'apprentissage et d'enseignement du FLS.

Dans le cadre du deuxième cours de méthodologie de l'enseignement du FLS, on évalue les étudiants en fonction de leur capacité à planifier et à présenter des activités d'apprentissage qui reflètent leur compréhension de l'enseignement dans une classe des cycles primaire-moyen. Le cours aborde les sujets suivants : planification de la littératie structurée dans une optique d'immersion française, développement de la littératie émergente, enseignement de la lecture en FLS avec un accent sur la littérature jeunesse, et stratégies d'enseignement aux élèves des Premières Nations et aux élèves métis et inuits dans une classe de FLS. Les cours de méthodologie comprennent également des lectures obligatoires et outils provenant de sources variées, y compris des documents du ministère de l'Éducation, des guides portant sur le curriculum et des recherches les plus à jour sur les programmes de FLS aux cycles primaire-moyen.

Conclusion

En se basant sur l'information examinée, le programme, tel que modifié, satisfait entièrement à la condition d'agrément 10.

Condition 12

Constataions

Les membres du corps enseignant qui donnent les cours mettant l'accent sur l'enseignement du FLS possèdent les titres universitaires et les qualifications professionnelles pertinentes, s'appuient sur leur expérience en enseignement du FLS dans des contextes ontariens, et possèdent une expertise liée à l'enseignement aux cycles primaire-moyen, ou de l'expérience de supervision en la matière.

À l'heure actuelle, quatre membres du corps professoral affectés au programme de FLS à l'Université Wilfrid-Laurier sont des enseignants agréés de l'Ontario possédant des qualifications en enseignement du FLS. Ils s'appuient également sur une expérience pratique à titre d'enseignants de programmes de FLS, de directions d'école ou de conseillers pour des conseils scolaires de l'Ontario.

Les membres du corps professoral qui participeront directement à la prestation du programme mettant l'accent sur l'enseignement du FLS aux cycles primaire-moyen ont suivi des études universitaires en français ou dans une université de langue française, ont démontré leur compétence linguistique en français, ont obtenu une qualification de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario en enseignement du FLS et ont de l'expérience en enseignement ou en supervision du FLS dans des contextes ontariens. Ils s'appuient également sur une expérience en enseignement ou en élaboration de programmes d'études de FLS dans le contexte de la formation en enseignement liée aux programmes de français de base, de français intensif et d'immersion.

Conclusion

En se basant sur l'information examinée, le programme, tel que modifié, satisfait entièrement à la condition d'agrément 12.

Condition 14

Constatations

Divers comités, tels que le comité consultatif de la formation des enseignants (*Teacher Education Advisory Committee*), le comité de liaison de la formation à l'enseignement (*Teacher Education Liaison Committee*), le conseil divisionnaire (*Divisional Council*) et le comité consultatif sur le programme prolongé de Laurier (*Laurier Extended Program Advisory Committee*), émettent des observations en matière d'assurance de la qualité en vue d'assurer l'amélioration continue du programme. La Faculté d'éducation recueille également chaque année les commentaires des finissantes et finissants du programme de formation à l'enseignement, dans le cadre de séances de consultation et de sondages périodiques auprès d'anciens étudiants, en vue de mesurer leur niveau de satisfaction par rapport au programme et d'envisager d'éventuelles améliorations.

Le conseil divisionnaire a appuyé la création d'un comité qui a préparé la demande d'agrément visant l'ajout au programme d'un accent sur l'enseignement du FLS aux cycles primaire-moyen. Le conseil divisionnaire de la Faculté d'éducation a transmis au Sénat, à des fins d'approbation, toutes les recommandations, y compris celles portant sur la modification du programme d'études.

L'ajout au programme d'un accent mis sur l'enseignement du FLS aux cycles primaire-moyen démontre l'engagement de la Faculté d'éducation pour l'amélioration continue. La demande d'agrément vise à satisfaire aux demandes présentées par un nombre grandissant d'étudiantes et d'étudiants en enseignement, qui ont manifesté leur intérêt pour un certificat en enseignement du FLS, ainsi qu'à la demande croissante en enseignants agréés qualifiés pour enseigner le FLS en Ontario.

En vue d'assurer la qualité du volet du programme mettant l'accent sur le FLS aux cycles primaire-moyen, au moins un membre des conseils scolaires partenaires possédant une expérience en enseignement du FLS, ou en supervision, sera nommé au comité consultatif de la formation des enseignants et au comité de liaison de la formation à l'enseignement.

Conclusion

En se basant sur l'information examinée, le programme, tel que modifié, satisfait entièrement à la condition d'agrément 14.

Condition 15

Constatations

Le comité consultatif de la formation des enseignants, le comité de liaison de la formation à l'enseignement, le conseil divisionnaire et le comité consultatif sur le programme prolongé de Laurier collaborent dans un rôle consultatif et dans un rôle de liaison en ce qui a trait au volet du programme mettant l'accent sur le FLS.

Le comité consultatif de la formation des enseignants comprendra au moins un membre ayant de l'expérience en enseignement du FLS ou en supervision au sein des conseils scolaires partenaires, afin de faire en sorte que l'enseignement du FLS demeure au cœur des discussions collaboratives. Les membres du comité ont voté à l'unanimité en faveur de l'ajout d'un volet du programme mettant l'accent sur le FLS aux cycles primaire-moyen.

Conclusion

En se basant sur l'information examinée, le programme, tel que modifié, satisfait entièrement à la condition d'agrément 15.

Décision d'agrément

Pour les raisons énoncées plus haut pour chacune des conditions, le programme suivant, tel que modifié par l'ajout d'un volet mettant l'accent sur le français langue seconde aux cycle primaire-moyen, satisfait entièrement aux conditions d'agrément général et est agréé sans condition :

- Programme consécutif de formation à l'enseignement, avec domaines d'études pour enseigner aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire, menant à un baccalauréat en éducation

Étant donné la modification apportée au programme et l'importance de maintenir une description exacte du programme en raison de l'ajout d'un volet, le nom du programme sera enregistré comme suit :

- Programme consécutif de formation à l'enseignement, avec domaines d'études pour enseigner aux cycles primaire-moyen et moyen-intermédiaire, y compris les cycles primaire-moyen avec accent mis sur l'enseignement du français langue seconde, menant à un baccalauréat en éducation

Le programme, tel que modifié, satisfait entièrement aux conditions d'agrément général, et ce, jusqu'au 30 mai 2024, date d'expiration prévue de son agrément, ou encore pour une période modifiée conformément à l'article 15 du Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Le 29 décembre 2021